



Déclaration de la CGT Éduc'action Paris

CSA de l'Académie

Mardi 3 février 2026

Ce CSA se tient le lendemain de l'adoption du budget de l'État, même s'il doit encore être validé par le Conseil constitutionnel. Après six mois de palabres et d'incertitude politique, de recherche de vrai-faux compromis, le 1^{er} ministre a fini par passer en force en utilisant le 49.3 qu'il avait pourtant promis de ne pas utiliser.

Ce budget 2026 marque un changement tristement historique. La France s'aligne sur un contexte géopolitique guerrier et le retour des impérialismes brutaux pour, triste symbole dans un contexte austéritaire marqué, augmenter le budget de l'armée de 6,7 milliards d'euros. Avec 68,4 milliards, ce dernier dépasse désormais celui de l'Éducation nationale (hors pensions). Certains diront qu'il faut préparer la guerre pour avoir la paix mais à la CGT on sait surtout que dans un système capitaliste, lorsqu'on fabriquait hier des canons, aujourd'hui des drones, on commencera par les stocker puis on finira par les utiliser.

Après plusieurs reports du CSA ministériel, le cafouillage des chiffres, le légitime boycott du CSA académique faute de données stabilisées, nous connaissons désormais la vérité des prix concernant notre académie. Avec notamment 83 ETP supprimés dans le 1^{er} degré et 120 dans le second, c'est une nouvelle saignée qui s'annonce, fragilisant encore notre système éducatif public.

Le ministère persiste dans l'idée de faire de la France un cancre quant au nombre d'élèves par classe. Passer son temps à comparer notre système éducatif aux autres pays de l'OCDE est intéressant sauf quand la vérité embarrassante qui se voit comme le nez au milieu de la figure est superbement ignorée par notre tutelle. Le rectorat va donc appliquer mécaniquement la baisse démographique pour réduire les postes et fermer des classes, ratant une nouvelle fois l'occasion de réduire les écarts avec les autres pays en baissant significativement le nombre d'élèves par classe, facteur qui est pourtant reconnu comme étant le levier le plus puissant pour prendre en charge les difficultés scolaires.

Les conséquences vont se faire sentir à tous les étages de notre système.

Même si ce CSA va surtout aborder la répartition des moyens dans le 2nd degré, impossible d'occulter les difficultés à prévoir dans le 1^{er} degré, qui reste comparativement aux autres pays le parent pauvre de notre système éducatif. Au-delà des fermetures de classes, que vous ne manquerez pas de nous annoncer après les élections municipales, nous tenons à pointer la question du remplacement avec l'arrivée d'une seule zone de remplacement à Paris ; d'une gestion algorithmique sans prise en compte des spécificités de terrain et de la situation des personnels enseignants mais aussi administratifs et de la disparition des Brigades Départementales REP+. L'expertise des secrétaires de circonscription, en matière de remplacement reste indispensable à la bonne marche des écoles, en particulier en éducation prioritaire. La CGT Éduc'action s'oppose à ces changements qui vont aggraver la situation dans les écoles. Ce sont encore des économies sur le dos de l'École publique.

Dans les collèges, le ministère a enfin entendu ce qu'ont martelé en chœur les personnels, les parents d'élèves et la recherche pédagogique : non aux groupes de niveaux ! Si le nouveau décret les rend facultatifs, nous attendons de vérifier que les moyens, permettant de mettre en place quelques rares dédoublements ne seront pas rabaissés. De même, des heures seront-elles attribuées pour remettre en place le soutien/approfondissement en 6^{ème} et les 8h de dotation complémentaire en UPE2A seront-elles rétablies ?

Autre question, quel moyens supplémentaires le rectorat entend-t-il donner pour accompagner les collèges « les plus exposés à la difficulté scolaire », les 11 collèges parisiens qualifiés par le ministère de « en progrès » ? Nous craignons un nouveau plan peu ambitieux mais contraignant, s'inscrivant

pleinement dans une logique de contractualisation du type « Contrats Locaux d'Accompagnement » qui ont été un échec dans les académies où ils ont été expérimentés.

Dans les lycées professionnels, le ministère reconnaît l'échec du dispositif dit du « parcours en Y », mais sa volonté de différencier perdure. Lors de l'année de terminale, les élèves qui veulent s'insérer et celles et ceux qui veulent poursuivre leurs études seront séparés. C'est un « y » minuscule qui risque d'engendrer les mêmes dysfonctionnements, mais à un moment différent de l'année !

La CGT Educ'action réaffirme son opposition à tout parcours « différencié » et « individualisé » même réduit et déplacé, et son attachement à un retour des examens après la mi-juin. Elle insiste sur le fait que les personnels sont épuisés par la fréquence des réformes et l'empilement des dispositifs spécifiques qui y sont prévus, comme actuellement avec la généralisation d'Avenirpro qui ampute encore des heures de cours. Cette cadence infernale explique, en grande partie, la perte de sens du métier.

Nous rappelons que pour assurer une insertion professionnelle réelle dans un métier et des poursuites d'études réussies, il faut surtout rendre la totalité des heures disciplinaires supprimées par les deux réformes successives subies par le lycée professionnel. Pour cela, il faut également en finir avec l'orientation contrainte en supprimant les familles de métiers et en élaborant une carte des formations déconnectée des besoins en emplois locaux qui réponde aux enjeux écologiques, de relocalisation industrielle et aux besoins sociaux. La CGT Educ'action revendique une diminution des PFMP (passage de 20 à 10 semaines) et leur sécurisation face aux accidents du travail, à la surexposition aux produits CMR et aux VSST.

Évoquons également les dysfonctionnements récurrents de l'accompagnement des élèves en situation de handicap : il y a une réelle volonté d'inclusion, mais sans moyens suffisants pour la mettre en œuvre. Nous allons nous trouver dans une impasse dont il sera difficile de sortir.

Non, ce n'est pas la création nationale de 1700 postes d'AESH, si on arrive à les recruter, qui réglera le problème. Développer la formation, ne pas généraliser les Pôle d'Appui à la Scolarité, augmenter les salaires, créer un vrai statut de catégorie B sont nécessaires pour améliorer le taux d'encadrement, les conditions de travail et d'apprentissage. Cela impliquerait d'anticiper par davantage de moyens, humains et financiers. Nous en sommes malheureusement bien loin car il faut octroyer 10 milliards d'euros à la fabrication d'un porte-avion nucléaire.

Concernant les corps médicaux et sociaux, la création de 300 postes d'infirmier·ères, de psychologues et d'assistant·es de service social (100 postes pour chaque corps) est une goutte d'eau dans l'océan des besoins. Pourtant une des priorités du ministre est la santé physique et psychique des élèves. Nous attendons la répartition sur le territoire mais le calcul est vite fait, un poste pour chaque corps par département paraît bien dérisoire. A la place, des référents santé mentale sont nommés et suivent une pseudo-formation d'une journée. D'ailleurs, des personnels dont des Conseillers Principaux d'Éducation, non volontaires, ont été dans l'obligation de participer à cette formation et de remplir cette mission particulière (sans bénéficier par ailleurs d'une IMP). Toujours concernant les CPE, la suppression de 4 ETP est un bien mauvais signal alors même que beaucoup de vie scolaire sont déjà sous tension.

Concernant les personnels administratifs, indispensables mais trop souvent invisibilisés, la suppression de 2 ETP va fortement dégrader les conditions de travail d'au moins quatre établissements compte-tenu de la répartition de la pénurie mise en place par les services.

La CGT Educ'action rappelle également qu'elle s'oppose à tout transfert de personnels de l'Éducation nationale vers les collectivités territoriales. Le projet de décentralisation des secrétaires généraux des EPLE ne garantirait plus l'égalité de traitement sur tout le territoire et introduirait une nouvelle maltraitance de ces personnels.

Pour toutes ces raisons, la CGT Educ'action appelle les personnels à se mobiliser pour rompre avec une logique d'austérité qui mine le service public d'éducation en imposant moins de postes, moins de formation, plus de précarité. Dès le 10 février, imposons un changement de cap !